

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-23-847-16

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 18 avril 2023, le conseil municipal de la Ville de Waterloo a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 23-847-16 modifiant le plan d'urbanisme n° 09-847 de la Ville de Waterloo ».

Description du secteur concerné :

- Le secteur concerné se localise à l'est du lac Waterloo et approximativement entre les rues Saint-Patrick et Foster et l'avenue du Pré-Sec.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme, afin :

- D'agrandir l'affectation commerciale à même une partie de l'affectation résidentielle dans le secteur de la rue Foster.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le 9 mai 2023, à 18 h 45, à l'hôtel de ville de Waterloo, 417 rue de la Cour.

Cette assemblée publique de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Waterloo et sur le site Internet de la Ville : <https://www.ville.waterloo.qc.ca/>.

Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À Waterloo, ce 19 avril 2023

Jessica McMaster, greffière adjointe

Public notice

PUBLIC MEETING FOR CONSULTATION ON DRAFT REGULATION P-23-847-16

In accordance with the Act respecting land use planning and development, during a meeting held on April 18, 2023, the municipal council of the City of Waterloo adopted, by resolution, the draft by-law entitled "By-law no. 23-847 -16 amending urban plan no. 09-847 of the City of Waterloo".

Description of the sector concerned:

- The sector concerned is located east of Lake Waterloo and approximately between Saint-Patrick and Foster streets and avenue du Pré-Sec.

The purpose of this by-law will be to modify the urban plan, in order to:

- To expand the commercial designation within part of the residential designation in the Foster Street sector.

NOTICE is hereby given of the holding of a public consultation meeting on May 9, 2023, at 6:45 p.m., at Waterloo City Hall, 417 rue de la Cour.

This public consultation meeting will allow the council to explain the draft by-law and the consequences of its adoption, and to hear the people and organizations who wish to express themselves.

The draft by-law is available for consultation at Waterloo City Hall and on the City's website: <https://www.ville.waterloo.qc.ca/>.

This project does not include provisions that must be approved by referendum.

Given in Waterloo, April 19, 2023

Jessica McMaster, Assistant Town Clerk